

Georges Abu Habib, professeur à l'université de droit Saint-Joseph USJ et avocat au Barreau de Beyrouth et Président du Plan Bâtiment Durable au sein de comité générale de développement durable à l'UTA, il exerce principalement en droit social et en droit et contentieux des affaires.

Georges Abu Habib a travaillé dans une entreprise internationale comme conseiller juridique pendant dix ans. Parallèlement il s'est engagé, pendant dix ans également, en tant que responsable-animateur bénévole d'une association dans l'aide concrète aux jeunes qui connaissent des problèmes de délinquance, violence, prostitution et dépendances de toutes sortes. Par cette double approche, juridique et sociale, il s'est tôt impliqué dans la gestion des conflits et la recherche de sens.

Comme avocat il a pu constater que la plupart de nos conflits naissent de malentendus et que ceux-ci résultent souvent d'une combinaison de mal-exprimé (non-dit-mal dit) et de mal écouté.

À l'écoute des jeunes de la rue, il s'est rendu compte que la plupart de leurs comportements expriment des besoins humains fondamentaux qui n'ont pas trouvé d'autre mode pour se dire : identité, reconnaissance, intégration, appartenance, compréhension, accueil, tendresse, sens,...

Ainsi, il lui est apparu que quel que soit la forme de la violence, extériorisée (insultes, agressions, déprédations, vols) ou intériorisée (drogue, alcool, prostitution, dépression), il s'agit la plupart du temps d'un manque tragique de conscience de ce qui se passe en soi et de vocabulaire pour le formuler avec des mots plutôt qu'avec des coups ou du repli sur soi.

Georges Abu Habib est auteur de nombreux rapports publics relatifs aux problématiques ayant traits aux droits de l'homme et à la défense des minorités, il a mené diverses missions de proposition de réformes dans le champ humanitaire.

En 2013, Georges Abu Habib a intégré le Conseil exécutif de l'UTA et le Comité général de la coopération internationale en tant que personne qualifiée.

Georges Abu Habib
Membre Comité Exécutif

